

6.2 - Propreté des sites

La plupart des sites naturels sont confrontés au problème des rejets en tous genres dus à la fréquentation humaine. L'accumulation ou la dissémination de ces déchets peut être accrue par certains phénomènes naturels (vents, marées, cours d'eau, etc.). La préservation des lieux nécessite la mise en œuvre de moyens visant à réduire sensiblement cette nuisance et par conséquent les interventions des agents de terrain dans ce domaine.

Un impact non négligeable

Si apparemment l'évolution des mentalités et une meilleure organisation de la récupération des déchets (ex : déchetteries, retraitements, etc.) ont conjointement permis de limiter les décharges sauvages en milieu naturel, certains détritiques "domestiques" marquent encore de nombreux sites (papiers, verres, plastiques...). Les conséquences peuvent être importantes sur l'esthétique des paysages, la protection de la faune et de la flore, les risques d'incendie et de pollutions diverses, l'image forcément négative perçue par le public, etc.

Quelques constatations

La propreté d'un site invite à un plus grand respect de celui-ci. Les ordures qui traînent, attirent d'autres ordures et semblent justifier un "laisser-aller" de certains visiteurs.

Par contre, lorsqu'un lieu est propre, nombre de personnes hésitent à jeter un déchet, soit par prise de conscience, soit par sentiment de culpabilité. Ceci justifie les efforts des agents pour maintenir les sites propres.

Il est nécessaire d'informer, de sensibiliser le public sur ce sujet. Si la malveillance est une source importante de problèmes, la méconnaissance des risques potentiels dus aux détritiques, l'ignorance des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'élimination de ces derniers sont aussi à l'origine d'un comportement négatif. Il est probable que l'efficacité et la relative discrétion des nettoyages et collectes en milieu urbain fournissent au "grand public" une image déformée de la gestion des déchets (facilité apparente).

Une stratégie claire doit être développée face à ce problème (actions coordonnées et non réponses ponctuelles). La réduction progressive des abandons de déchets passe par une organisation suivie (ex : nettoyage et collecte régulière avec actions d'information et si nécessaire répression).

Quelles méthodes employer?

Trois possibilités s'offrent aux gestionnaires d'un espace naturel :

- ne proposer aucun système de collecte sur l'ensemble du site et donc imposer aux utilisateurs la totale prise en charge de leurs détritiques,
- installer un réseau dense de poubelles sur tout le site et gérer efficacement leur évacuation régulière,
- ne pas équiper la majorité de l'espace mais proposer des poubelles suffisantes en des lieux particuliers (aires de stationnement, de pique-nique, plages, etc.).

Le choix de la méthode dépendra des avantages et inconvénients qu'elle induit et surtout du contexte : type de site (contenu, accessibilité, environnement proche, situation géographique, etc.) et moyens disponibles (agents de terrain, matériel, relais d'information, etc.).

Quelle que soit la solution retenue, certains faits demeurent et doivent être considérés.

- Un nettoyage ponctuel est nécessaire quasi quotidiennement pour conserver la propreté sur le site et éviter une recrudescence des déchets. Ce travail fastidieux peut se réduire sensiblement avec l'évolution du comportement des visiteurs mais reste tributaire des éléments naturels (vent par exemple) et de quelques "irréductibles". Ceci implique une surveillance permanente.
- Les paysages des espaces naturels doivent être préservés au maximum de marques extérieures. Les poubelles (comme les détritiques) sont donc indésirables sur de nombreux sites. De plus, leur collecte peut s'avérer très difficile, en tous cas très coûteuse en personnel et en moyens matériels (comme par exemple en montagne). L'implantation de ce type de mobilier est donc à envisager avec circonspection.
- En visant une réelle éducation du public dans son ensemble, l'information permanente est nécessaire sur ce thème. Au sein de l'espace protégé, elle peut prendre la forme de panneaux divers (textes, logotypes, ...) invitant le visiteur soit à utiliser les poubelles disponibles, soit à emporter leurs détritiques. Ces recommandations seront plus efficaces si elles reprennent les leitmotifs ou les symboles des grandes campagnes médiatiques (TV, radios, journaux) pour le respect de l'environnement (ex : "vacances propres").

Mais de fait, le message sera davantage convaincant s'il est exprimé directement par les agents de terrain, les animateurs, les gardes, etc. (contraintes, effets nuisibles). A l'extérieur du site, des actions de sensibilisation des "locaux" sont souhaitables, en particulier les scolaires. Le comportement des gens du pays est très important car il a valeur d'exemple (gestes adoptés) et dynamise la démarche "propreté" (par le fait de "faire leur", la protection du patrimoine local).

L'organisation matérielle

Le nettoyage élémentaire

Pour faire face aux déchets déposés par les phénomènes naturels ou les visiteurs négligents, le ramassage manuel est pratiquement la seule technique utilisable. Parfois cette tâche est réalisable lors des tournées de surveillance (en emportant un ou deux sacs poubelles pour collecter les détritiques). Souvent, en fonction de l'époque ou du site, une équipe de nettoyage doit intervenir car les volumes de déchets sont trop importants et/ou trop disséminés.

Le matériel nécessaire se compose essentiellement de sacs poubelles et, selon les particularités topographiques et l'aménagement du site, un moyen de transport pratique (brouette, cheval, remorque sur tracteur, quad, véhicule 4x4, etc.). L'efficacité de ce nettoyage est directement liée à la régularité de sa mise en œuvre (diminution des volumes, impact positif pour le site et vis-à-vis du public). La réduction de cette "corvée" dépend beaucoup de l'information prodiguée et du contact entre les responsables et les utilisateurs du site.

Pour le nettoyage des plages de sable, il existe toutefois des machines spécialisées (cribleuse, ratisseuse). A titre d'exemple : l'ANRED (Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets) indique qu'une équipe de quatre personnes peut nettoyer environ 1000 à 1500 m² par heure en milieu littoral.

L'offre de récupération

Elle se traduit le plus souvent par l'implantation de poubelles et l'organisation de leur ramassage. Cette gestion des déchets est à la fois un service apporté aux visiteurs, et une limitation du risque de déchets sur des sites remarquables et/ou très fréquentés à certaines périodes. Les contraintes locales et les objectifs du gestionnaire de l'espace influenceront donc sur l'importance de l'équipement à mettre en place.

Le matériel consistera en poubelles rigides et/ou en sacs fixés sur un support. Le choix des modèles tiendra compte de :

- L'aspect esthétique des poubelles qui devront s'intégrer au mieux dans le paysage mais rester identifiables immédiatement par tout public,
- La contenance des récipients qui doivent être dimensionnés largement pour recevoir les volumes prévisibles de déchets entre les vidanges (la saturation doit rester exceptionnelle). Les besoins de chaque espace peuvent être déterminés à partir des collectes antérieures majorées sensiblement du fait de la mise à disposition de poubelles. Aux abords d'une plage, l'ANRED indique qu'un usager génère environ 1 litre de détritiques par jour en moyenne. En d'autres lieux, la moyenne peut être de 1 litre pour 10 visiteurs.

Les volumes excédentaires dus à des sur-fréquentations ponctuelles doivent être absorbés par des vidanges supplémentaires; la multiplication des récipients ne se justifie que si la situation perdure.

- La résistance aux intempéries (corrosion, bris) et aux agressions animales. Cette solidité minimum permettra également un usage intensif par le public (durabilité de l'équipement).
- La stabilité sur le sol. Elle devra être parfaite, sans entrave cependant pour les manipulations de vidange et le nettoyage éventuel.
- Du système de fermeture qui évitera l'envol des débris, diminuera les odeurs et devra être facilement accessible à toute personne mais dissuasif pour les animaux (chiens, mouettes, goélands, etc.). Eviter les mécanismes à pédale facilement détériorables.

Il peut être souhaitable que le matériel soit démontable en morte saison pour le préserver des conditions climatiques difficiles et pour redonner au site un aspect plus naturel.

L'implantation des poubelles sera déterminée en fonction des lieux de concentration du public d'une part et des commodités du ramassage d'autre part. Ce dernier sera efficace à long terme s'il est basé sur une relative facilité de fonctionnement (accès aisés, possibilité d'utiliser matériels et personnels locaux, intégration dans un réseau de traitement des déchets, etc.). Généralement, les zones équipées de poubelles sont limitées à des lieux de concentration tels que les aires de stationnement et de pique-nique, certaines voies d'accès à des sites attractifs (centre d'accueil, panorama, poste d'observation, plage...), certains circuits de promenade. Mais sur ce point, les décisions sont directement liées aux objectifs de gestion et d'accueil déterminés pour chaque site et doivent donc s'inscrire dans la stratégie adoptée par le gestionnaire.

[\(Encadré 1\)](#)

L'enlèvement des déchets

L'installation de poubelles impose d'avoir organisé au préalable un mode de ramassage et, ponctuellement, de nettoyage. Au sein de l'espace protégé, les moyens restent similaires à ceux du nettoyage élémentaire. Les agents de terrain gèrent la vidange des poubelles en fonction de leur remplissage. L'enlèvement peut se faire, soit à l'occasion des tournées de surveillance, soit selon des circuits prévus périodiquement. L'ensemble des produits récupérés doit être stocké dans un local ou un conteneur fermé en attendant une évacuation rapide.

A la périphérie du site (accès, aires de stationnement, etc.), l'enlèvement doit se négocier avec les partenaires locaux (mairie, sivom, syndicats mixtes, etc.) afin de s'intégrer dans un réseau de traitement des déchets et souvent permettre de rentabiliser un matériel de collecte très onéreux. [\(Encadré 2\)](#)

L'organisation du ramassage doit être coordonnée avec le fonctionnement du site afin de :

- S'effectuer en dehors des heures de grande fréquentation (accès et manœuvres plus faciles),
- Eviter impérativement les débordements et la fermentation des poubelles (fréquence suffisante des vidanges). Une poubelle qui déborde induit non seulement une image de "laisser-aller", de mauvaise gestion, mais aussi provoque des comportements négligents de la part du public,
- Minimiser le nombre de poubelles si les rotations sont suffisamment nombreuses.

La propreté d'un site est une mission incontournable d'un espace protégé et doit concerner tout le monde.

Pour en savoir plus...

Pistes bibliographiques

ABT, J.M. ; AUDRAIN, C. (1985) : Catalogue des matériels de nettoyage des voies publiques. Angers : ANRED.. 95 p.
 AREDRA (1991) : Inventaire des matériels de nettoyage des plages et entretien de la propreté. Angers : ANRED. 156 p.
 PERRIER-ROSSET A. ; GUETTIER P. et al. (1991) : Propreté du littoral. Paris : Ministère de l'Environnement, Ministère du Tourisme. Neuilly-sur-Seine, 92 p.(Cahiers techniques de la Direction de l'Eau et de la Prévention des Pollutions et des Risques ; n° 29)

Voir aussi fiches

Conception, aménagement, entretien d'un sentier
 Gérer les flux
 Développement durable : définition et déclinaison

Dernière mise à jour : janvier 1994

Auteurs : Alain Vanderbecken (Alfa) - Pascal Desfossez (Alfa)

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'ATEN